L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 18 AVRIL 1880. 53me Année

DUFOUR & LIMET, Propriétaires-Éditeurs.

NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE, 18 AVRIL 1880.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN LUNDI

Par Stern & Co., dans leurs salles d'encan, hottes, souliers et brodequins.

Grande vente de propriétés de ville.—L'attention de nos lecteurs est spécialement appelée sur la grande et importante vente de propriétés de ville comprenant des magasins, des résidences et des emplacements de valeur dans les 1er, 2e, 3e et 4e Districts, annoncées comme devant être vendues positivement pour le compte de successions et autres intérêts, par C. E. Girardey, encanteur.

Pour les conditions et tous autres renseignements, voir les annonces descriptives et les plans à la vente.

Le parti démocrate et M. Kellogg.

La manière scandaleuse dont M. Kellogg avait été admis à siéger au Sénat des Etats-Unis par un vote strict de parti, constituait un tel outrage aux règles du droit politique que les démocrates se trouvaient autorisés par cela seul à expulser ce personnage d'un siége auquel il n'avait jamais eu le moindre droit, et cela le premier jour de la session du Congrès actuel. Les républicains avaient abusé de leurs derniers jours de majorité dans l'ancien Congrès, pour grossir leurs rangs de cette nouvelle recrue, sans tenir compte de l'inanité de ses lettres de créance émanant de M. Packard et d'une législature qui n'ont jamais eu qu'une existence *intra muros* qui a duré à peine trois mois. C'était agir sans la moindre vergogne, sans le moindre égard pour les droits politiques du peuple de la Louisiane, sans le moindre respect pour les règles du Sénat.

Le jour où les sénateurs démocrates se sont trouvés à leur tour en majorité, il semble que leur droit incontestable, leur devoir envers le peuple de la Louisiane, l'intérêt de leur parti leur prescrivaient de ne pas tolérer un seul jour la présence de la créature de Packard et de sa pseudo-législature, qui n'est au Sénat qu'un intrus et un usurpateur.

Mais les démocrates du Congrès sont des gens d'une bonne pâte qui ont toujours peur du qu'en dira-t-on. Ils ont une crainte exagérée de fournir à leurs adversaires républicains de quoi gloser sur leur compte. De peur d'effaroucher les organes radicaux, ils ont toléré M. Hayes à la présidence; au lieu d'aborder de front les obstacles et de prendre d'assaut les positions qui doivent leur appartenir, ils cherchent à les tourner ou bien ils temporisent.

Voilà comment il se fait que l'astucieux et tenace Kellogg qui s'était fait maintenir dans son usurpation comme gouverneur par les baïonnettes de Grant pendant quatre ans, réussira peut être à se maintenir jusqu'au bout de son terme dans son usurpation comme sénateur, grâce à la mollesse de certains démocrates, à la complaisance de quelques autres et à des scrupules de conscience de trois ou quatre. Il arrivera alors que, dans le prochain Congrès, les démocrates auront à peine une voix de majorité ou n'en auront plus du tout.

Certes, ce n'est pas en raison de cette question de majorité que Mons. Kellogg doit être expulsé pour faire place au juge Spofford, le véritable élu de la seule législature louisianaise de 1877 qui ait jamais eu une existence légale et reconnue. Nous ne demandons pas aux démocrates d'abuser de leur majorité pour grossir indûment leurs rangs par les procédés que ne se sont pas fait faute d'employer les républicains. Mais comme la Constitution dit qu'un Etat ne peut pas être privé de son droit de représentation au Sénat, et comme la présence de M. Kellogg dans un siége auquel il n'a aucun titre, prive en réalité la Louisiane des services d'un de ses sénateurs, nous avons le droit de considérer la prolongation du *statu quo* comme un déni de justice envers notre Etat, comme un scandale politique sans excuse, et comme un parti pris de méconnaître les protestations successives de nos législatures et de nos conventions depuis 1877.

Si la majorité démocratique du Sénat ne veut pas user de son droit et de son pouvoir pour rendre justice au juge Spofford qui réclame vainement son siége depuis trois ans, ni pour donner satisfaction à notre Etat si souvent sacrifié, comment peut-elle consentir à risquer de faire perdre au parti démocrate sa majorité dans le prochain Sénat? Voilà ce que nous avons peine à nous expliquer et nous avons le droit de trouver bien étrange l'opposition que font certains sénateurs démocrates à l'expulsion de M. Kellogg.

Les démocrates ont perdu en 1877 la Présidence des Etats-Unis par leur faute ou par leur faiblesse. Voilà deux ans qu'ils ont la majorité dans les deux Chambres et ils n'ont pas su s'en servir pour réduire l'administration fédérale à l'impuissance ou à la neutralité. Il est grandement temps qu'il adoptent une politique active et ferme, agressive envers leurs adversaires, franche et carrée envers le pays, respectueuse des principes mais affirmative des droits basés sur la justice, la Constitution ou la volonté des populations.

Ce n'est pas en temporisant, en atermoyant sur toutes les questions qu'on inspirera confiance aux phalanges démocratiques ni qu'on ralliera les esprits hésitants et incertains.

La victoire dans la prochaine campagne présidentielle n'appartiendra aux démocrates que si les chefs savent tenir haut et ferme leur drapeau et si les républicains sont traités suivant leur mérites sans qu'on se serve de gants.

Avis Spécial.—Les personnes se rendant à Washington, Baltimore, Philadelphie, New York et Boston doivent prendre des billets pour la grande Route Kennesaw, c'est la plus directe et le chemin de fer le plus rapide—il n'y a pas à changer de chars de la Nouvelle-Orléans à Washington. Le convoi arrive à New-York à 6 heures 45 minutes a. m.; la durée du trajet de la Nouvelle-Orléans à New-York n'est que de 60 heures.

Le Malakoff Bitters se vend chez Alp. Walz, 26 rue Conti.

Souliers d'enfants en grande quantité à l'Etoile Rouge.

—Le gouvernement russe, dit la *Revue maritime*, a commandé, à MM. John Elder de Glasgow, un immense cuirassé de 152 mètres de long, de 17,000 tonnes de déplacement, avec machines développant 10,000 chevaux. Au tirant d'eau de 8 mètres 7, le maître-bau ne serait guère inférieur à 22 mètres 9 pour le déplacement annoncé. Ce cuirassé différera en presque tous les points des navires de combat ordinaires. Ce sera en réalité, une île flottante, dont les bords viendraient mourir à la surface de la mer. Le pont supérieur, tracé selon une courbe plate qui partira de la flottaison pour atteindre la ligne du milieu, ne peut être mieux comparé qu'à une écaille de tortue. L'armement consistera probablement, en six ou huit canons de 100 tonnes et en de nombreuses torpilles.

—Un gommeux, assez bon diable, quoique assez mauvaise pratique, demande à un ami de son père la main de sa fille.

—Voyons, mon ami, lui dit celui-ci, pourquoi avoir jeté votre dévolu sur ma fille? car, enfin, je ne vous ai jamais rien fait!

Les crevasses.—La crevasse Sharpe continue à couler plus que jamais et l'ingénieur d'Etat paraît y perdre son algèbre.

La crevasse du bayou Lafourche a 42 pieds de large et 5 pieds de profondeur.

Un télégramme du Dr Hébert, de Pointe-à-la-Hache, annonce qu'il s'est formé dans la levée une brèche de 50 pieds de long et de 15 pieds de profondeur. Il demande des matériaux et déclare qu'avec l'aide des habitants du voisinage il fermera la crevasse.

Et de trois.

EXCURSION A THIBODEAUX.—Les dames de la paroisse Lafourche ont organisé une grande foire qui aura lieu à Thibodaux le 24 avril et qui durera trois jours. La recette est destinée à l'achat d'un nouvel orgue pour l'Eglise St Joseph. Un train spécial du chemin de fer de Morgan transportera à Thibodaux les visiteurs de la Nlle Orléans, dimanche, 25 avril, au prix réduit de $1 50, aller et retour.

C'est là une excellente occasion pour les personnes qui ne connaissent pas la magnifique région du Bayou Lafourche de faire à peu de frais une excursion extrêmement agréable. Arrivées à Thibodaux, elles trouveront à la foire de quoi se restaurer à bon marché et ne seront pas obligées d'aller à l'hôtel. Nous appelons leur attention sur l'annonce publiée aujourd'hui dans l'*Abeille*. Il a été déposé dans nos bureaux un certain nombre de billets dont nous pouvons disposer. Une piastre et demie pour aller à Thibodaux et en revenir est une somme fort minime, et nous engageons tous ceux de nos lecteurs qui voudraient s'éloigner un jour de la Nlle-Orléans et s'en aller au loin visiter de belles et florissantes campagnes à profiter de l'occasion.

GRAND CONCERT MATINÉE.—On a pu lire dans nos colonnes le programme du grand concert vocal et instrumental qui doit être donné aujourd'hui dimanche 18 avril, en MATINÉE A UNE HEURE P. M., à la Salle Grunewald, au bénéfice de madame Pauline Courtade. La bénéficiaire chantera le grand air d'*Artodant* et le brindisi de *Lucrèce Borgia*. On entendra aussi Mlle Sara Wolff, M. Mététyé, M. Bremer, MM. Louis, Miah et Harry Blake, la jeune violoniste, Mlle Henriette Collin et un pianiste M. Albert Eichelheim.

Nous espérons que le public accordera un patronage libéral à Mme Courtade qui a si souvent chanté au profit d'œuvres charitables ou d'autres artistes. Le produit de ce concert est destiné à lui faciliter l'accès de la carrière artistique, carrière dans laquelle elle peut arriver à un brillant avenir avec sa magnifique voix et l'excellente méthode qu'elle possède déjà comme chanteuse.

Le prix des billets à cette matinée, concert est de 50 cents.

FÊTE CHAMPÊTRE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE.—Nous rappelons aux membres et à tous les amis de cette société, la plus ancienne et la plus nombreuse de toutes les sociétés françaises, que c'est dimanche prochain 25 avril, que doit être donnée la grande fête champêtre annuelle. La société française de bienfaisance et d'assistance mutuelle, dont le président est M. J. Schweitzer, accorde l'assistance médicale, à domicile ou à l'asile, à tous ses membres et à leurs familles, qui représentent une population de cinq à six mille âmes, elle accorde des secours aux veuves et aux orphelins ou aux sociétaires dans le besoin. Pour faire face à toutes ces dépenses, elle n'a que les cotisations des sociétaires et les recettes provenant du bal et de la fête champêtre qu'elle donne annuellement. Tous les sociétaires ont donc intérêt à contribuer au succès de ces deux fêtes qui servent à grossir le budget des recettes.

A un autre point de vue, la fête champêtre de dimanche prochain devrait attirer aux Fair Grounds toutes les familles qui aiment les amusements paisibles et les réunions sociales animées par la vieille gaieté gauloise. Il y aura un programme très varié de jeux, de courses et d'amusements, avec danse, cela va sans dire. Le prix n'est que de 50 cents; les dames et les enfants entrant gratis avec un cavalier. On trouvera le programme dans nos colonnes.

L'Union française.—Nous avons reçu une circulaire adressée aux Français de la Louisiane et qui a pour objet de leur rappeler l'objet et la mission de l'Union française. A la Nlle-Orléans l'Union compte déjà comme souscripteurs tous les français sympathiques à son œuvre et qui ont le moyen d'y contribuer. Le but principal de la circulaire est d'obtenir les adhésions des français résidant dans les paroisses, et ce but est exposé par le passage suivant de la circulaire:

Bien que le siége de l'Union Française soit à la Nouvelle-Orléans, son action s'étend en réalité en toute la Louisiane. On l'a vue, en 1878, accourir au secours de nos compatriotes des campagnes frappés par l'épidémie. Souvent nous arrivent, des diverses sections de l'Etat, des Français nécessiteux, atteints de maladies graves, qui viennent chercher à la Nouvelle-Orléans des moyens de guérison, sous la protection de notre Société.

L'objet de l'Union Française est de porter, partout où le malheur atteint nos compatriotes, une main secourable. A ses yeux, tous les Français de la Louisiane sont des membres de sa famille. Sa protection est à la disposition de tous ceux qui en ont besoin et qui la méritent. A son tour, elle espère que ceux dont les moyens le permettent lui accorderont leur appui, afin de donner à son œuvre plus d'étendue et d'efficacité. Le minimum de la quotité mensuelle est de 50 cents.

Nos membres, dans diverses paroisses, présentent déjà un effectif respectable. Nous avons, dans plusieurs localités, des délégués dont le concours dévoué nous est fort utile. Voici, d'après une décision du Conseil, quelles sont leurs attributions:

Les délégués, au nombre de trois dans chaque paroisse, forment un comité qui prend le titre de: "Délégation de l'Union Française" et représente la Société. Ce Comité délibère en réunion, selon les règles d'usage.

Les délégués sont chargés de recueillir les adhésions des nouveaux membres, d'opérer les collections des quotités et d'en remettre, tous les trimestres, le produit au Trésorier de l'Union.

Ils sont également chargés de nous signaler les besoins qui se produisent parmi les Français de leur localité, afin que nous puissions leur envoyer de l'aide.

Dans les cas pressants, ils sont autorisés à prélever sur les sommes collectées de quoi faire face aux premières nécessités; mais avant d'accorder des secours d'aucune nature, ils doivent, selon le vœu de nos règlements, se convaincre par l'examen que les personnes sont sans ressources.

Dans l'intérêt des malades indigents, ils chercheront à s'assurer les services gratuits d'un médecin sympathique à notre cause; et nous ne prévoyons sur ce point aucune difficulté, si nous en jugeons par le dévouement de nos docteurs de la Nouvelle-Orléans.

Enfin, nos délégués sont priés de s'enquérir, dans leur voisinage, des emplois vacants, et de nous transmettre les demandes des habitants pour des travailleurs. Ils recevront, de leur côté, un bulletin périodique des ouvriers disponibles inscrits à notre bureau de placement.

A l'avenir, les délégués de l'Union seront élus chaque année, le premier dimanche de décembre, par les sociétaires de chaque paroisse, réunis en assemblée générale.

Dans les paroisses où la Société n'est pas encore représentée, les Français qui désireraient se joindre à nous sont invités à s'assembler, afin de former une liste de sociétaires et de choisir leurs délégués.

On peut d'ailleurs s'adresser pour tous les détails à notre actif délégué général dans les campagnes, M. Léon Médal, au Bureau de l'Union, 2 rue St-Louis, Nouvelle-Orléans.

Pour le Conseil de Direction:
F. TUJAGUE, Président.
H. BILLARD, Secrétaire.

Souliers [illegible] à l'Etoile Rouge.

LA SOIRÉE MUSICALE DE M. ROLLING.—Une assemblée très nombreuse et très brillante était réunie hier soir dans la salle Grunewald pour assister à la soirée musicale donnée par le compositeur et professeur Hubert Rolling et ses élèves. On a entendu dans la première partie plusieurs jeunes élèves de diverses forces, MM. Frank Viavant et Joseph Llado, Mlle C. Clor et Mlle R. Llado qui se sont fait tour à tour applaudir dans leurs divers morceaux par la sureté de leur jeu.

M. J. Mététyé a chanté avec un goût parfait la gracieuse romance *La Créole* composée par M. H. Rolling. La première partie s'est terminée par le nocturne de Chopin pour piano et harmonium, joué par Mlle B. Hernandes et M. W. H. Rolling avec une grande délicatesse de nuances.

Dans la seconde partie nous avons admiré le brillant talent de Mlle M. Mouton qui a rendu dans un bon style la "Rapsodie Hongroise" et qui a admirablement fait ressortir l'originalité de la jolie composition de M. W. H. Rolling "La danse de Pluton." Le morceau "[illegible]" par Mlle S. Tarcotte, la "Jota Aragonaise" de Gottschalk par Mlle B. Hernandes ont été rendus d'une façon fort artistique et M. W. H. Rolling a exécuté *con amore* la suave rêverie "Voix de la nuit," composée par son père. La soirée s'est terminée par [illegible] par Mlles B. Hernandes, C. T[illegible], C. Clor, R. Llado et M. W. H. Rolling sur deux pianos et un harmonium.

Nous félicitons l'excellent professeur Hubert Rolling et ses élèves du cachet tout artistique qui a marqué l'exécution des différents morceaux.

CONFÉRENCE SUR VICTOR HUGO.—M. L. Lejeune, le conférencier érudit, se propose de faire, avant son départ, une dernière conférence. Il a choisi pour sujet le grand poète national français, Victor Hugo, dont il récitera quelques uns des plus beaux morceaux. Nous espérons que les résidants français viendront en foule pour entendre parler du plus grand poète du siècle, qui est une gloire nationale de la France. M. Lejeune serait heureux d'avoir pour auditeurs ses compatriotes dans une occasion comme celle-ci. La conférence aura lieu mercredi soir, à huit heures, à la salle des Odd-Fellows, rue du Camp.

ACADEMIE DE MUSIQUE.—Lundi soir, une troupe dramatique fort distinguée représentera sur le théâtre de M. Bidwell, un des drames les plus intéressants du répertoire anglais. On y remarque un rôle de femme qui, pour miss Agnès Herndon, est toujours l'occasion d'un grand triomphe. L'organe de cette actrice est superbe, dit-on; elle a une diction claire et forte, remplissant la scène et produisant toujours un puissant effet. Miss Agnès est admirablement secondée par miss Marion Darry et par M. Abbott et M. Portello qui dans des rôles de mari et d'oncle, ne manquent jamais d'intéresser fortement le public. Ce drame intitulé "Fate," représenté par une pareille troupe, sera joué toute la semaine et fera brillamment la clôture de la saison de l'Académie de Musique.

Chemin de fer d'Orléans.—La Compagnie du chemin de fer d'Orléans vient d'établir sur sa ligne des cars à l'usage exclusif des fumeurs. L'administration a en outre décidé qu'il y aurait, à la station de la Statue de Clay, rue du Canal, un départ toutes les quatre minutes, et que les jours de pique-nique au Jardin Magnolia, les cars stationneraient au pied de la Grande Route St.-Jean et du Bayou. On voit que la Compagnie est bien décidée à ne pas se laisser distancer par ses rivales. On s'en est déjà aperçu, du reste, par la hausse considérable des actions.

Habits.—Le magasin d'habits de M. Michel Lion au coin des rues Levée et Ste Anne, est encore un de ces établissements qui étonnent par l'immense quantité de marchandises qu'ils contiennent. Une annonce que nous publions aujourd'hui dans nos colonnes dit que toutes les étoffes employées pour la confection de ces habits ont été achetées en novembre et décembre, avant la hausse et que par conséquent ils peuvent être vendus aux anciens prix. Le stock qui est immense, se compose d'habillements pour hommes, jeunes gens et enfants et de vêtements pour première communion. On peut avoir un paletot alpaca, un pantalon blanc, un gilet piqué blanc et cravate pour quatre piastres, et le tout d'une coupe fort élégante. On fait des habillements sur commande dans l'établissement de M. Lion et l'on y voit aussi un grand stock de chapeaux de paille, avec articles de toilette, chemises, malles et valises, etc., etc.

Billet gagnant.—M. T. M. W[illegible], agent de la compagnie d'Express du Sud, certifie qu'ayant en sa collection pour le compte de Judson Roberts No 187 West Street et de J. N. Havens 115 Broadway, New York, le billet No 85,818 qui avait coûté deux piastres au bureau de M. A. Dauphin, 319 Broadway, New York, et qui a gagné le cinquième lot de $2,500, au tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, du 13 avril dernier, le montant du dit billet lui a été payé sans délai par un check sur la Banque Nationale de la Louisiane.

Autre billet gagnant. M. Chas. J. Bier, rue Esplanade No 252, certifie qu'ayant acheté pour une piastre au bureau de P. O. Blumenthal, No 1¼ rue Carondelet, la moitié du billet No 32,770, qui a gagné le troisième gros lot de cinq mille piastres au tirage de la loterie de l'Etat de la Louisiane du 13 avril dernier, le montant du dit billet lui a été payé sans délai par un check de la Compagnie sur la Banque Nationale de la Louisiane.

Mme S. Liberman.—Les modes de printemps chez Mme Libermann, 200 rue du Canal, ont cette année, comme toujours, un rare cachet d'élégance. Les dames, en allant chez elle, n'auront que l'embarras du choix, qu'elles se hâtent car les hautes nouveautés de cette maison s'écoulent ordinairement avec une très grande rapidité.

Pantoufles dernier genre, à l'Etoile Rouge.

Rien n'est plus rafraîchissant que le Malakoff Bitters.

Vêtements.—On verra plus loin une annonce de M. C. Lazard, relative à un vaste fonds de vêtements, de lingerie et de chapeaux, composé d'excellents articles pour hommes, jeunes gens et enfants. Cet immense stock se recommande par le genre, la forme des habits et la bonne qualité des étoffes. Les mères de famille y trouveront tout ce qu'il faut aux enfants pour habillements de première communion, et à des prix qui défient la concurrence. Sur ce point la maison Lazard, Nos 213, 215 et 217 Vieille-Levée, près la rue Dumaine, en face du Marché Français, a une réputation faite comme par tous les [illegible] et tout ce qu'elle vend peut être acheté de confiance. Son fonds en lingeries et chapeaux est aussi considérable, et nous engageons les personnes qui ont besoin de faire des emplettes en cette ligne de marchandises à aller examiner celles que leur offre M. Lazard dans son vaste bazar de la rue Vieille-Levée.

Les dernières nouveautés en **Souliers bas**, pour dames, viennent d'arriver à l'**Etoile Rouge**.

—On écrit d'Espagne que la loi d'amnistie relative aux déserteurs et insoumis a produit d'excellents effets. Un bon nombre de Français, originaires de nos départements méridionaux, ou ayant appartenu à des régiments en garnison sur les frontières, se préparent à rentrer dans leurs foyers.

Le pays basque et le Béarn sont en particulier appelés à profiter des bénéfices de cette loi; car on prévoit qu'elle décidera le retour d'un grand nombre d'émigrants de ces contrées aujourd'hui domiciliés dans les Etats de l'Amérique méridionale.

—Le *Militär Wochenblatt*, l'organe du quartier-général de l'état-major allemand, consacre un long article (dont la lecture est rendue plus facile par une excellente carte) à une étude du système des chemins de fer qui existent en France et des additions qui ont été résolues par le gouvernement, avec la sanction des Chambres.

Après avoir montré combien les lignes qui doivent être construites faciliteront le transport des grands corps de troupes vers les frontières de la France, la revue termine par l'avertissement que l'Allemagne aura aussi, dans peu d'années, à compter sur une concentration rapide de l'armée française sur sa frontière.

Les enfants ont besoin d'être solidement chaussés et pour obtenir cette perfection il faut aller à l'Etoile Rouge.

—Le tribunal de Corte (Corse) vient de condamner l'abbé Mattei (Antoine), vicaire à Corte, à quarante jours d'emprisonnement, pour avoir prononcé, dans l'église paroissiale de cette ville, en assemblée publique, et dans l'exercice de son ministère, un discours contenant des critiques violentes de la politique du gouvernement.

—Le rédacteur du *Landbote* de Munich vient d'être condamné à six mois de prison dans une forteresse, pour insulte au roi de Bavière.

Il avait insinué que la raison du délai apporté à la promulgation de la loi sur [illegible] quelconque.

LOUISIANE.

Nous lisons dans le *Sucrier de la Louisiane*:

Nous avons eu vendredi matin une gelée blanche qui a fait jaunir le feuillage des fèves mais ne paraît pas avoir eu assez de force, grâce à l'humidité du sol, pour avoir fait du tort au jeune coton, dont on a déjà planté une grande étendue de terre. Malgré l'absence presque complète d'hiver, les récoltes ne sont pas aussi avancées qu'on devait s'y attendre, et elles ne présentent pas cette apparence de vigueur que la douceur du climat aurait dû leur donner. Mais les savants prédisent que l'année présente sera la plus chaude de la décade. S'il ne survient pas de fortes gelées ou de sécheresses prolongées, nous devrons avoir les plus fortes récoltes qu'on aura jamais eues depuis que le pays est défriché.

Le *Sucrier* dit que M. Aloée Judice souffre d'une aberration mentale causée par un excès de travail sur une nouvelle grammaire et que son frère va être obligé de le conduire à Jackson. Notre confrère annonce la mort d'un français, Ambroise Grosset, âgé de 80 ans, qui était très aimé.

Il y a eu des courses à Loreauville le 10 avril, et il doit y en avoir le 24 à la Nouvelle-Ibérie.

Nous lisons dans le *Louisianais*:

Lundi dernier, dans l'après-midi, la maison de M. de Lobel Mahy a brûlé.

La dite maison, avec tous les meubles qu'elle contenait, a été complètement réduite en cendres.

L'incendie est dû à un accident. Le feu avait pris à la cuisine.

—Tout est présentement fort calme par les campagnes et les plantations de St-Jacques.

Plus de grève nulle part.

On travaille partout, et fort bravement, l'un pour son salaire certain, l'autre pour le bénéfice éventuel d'une récolte inconnue.

Mais les apparences sont belles. La canne s'annonce abondante et superbe.

Toutefois la sagesse des nations prétend qu'il ne faut jamais vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué. Il y a loin de la coupe aux lèvres. De la canne à sucre d'avril à la roulaison de septembre il faudra traverser plus d'un enfer.

Mais les riziers, cette année, ne se plaindront point du manque d'eau. Le Mississippi coule à pleins bords.

Oui, la grève est finie, Dieu merci.

Et elle n'a été qu'une agitation momentanée et courte.

Mais elle a fait réfléchir plus d'un homme sérieux et donné lieu à plus d'une observation sensée.

Pour nous, elle ne nous a point épouvantés. Nous savions qu'elle ne pouvait être terrible dans notre milieu. Le salaire réclamé par le travailleur était aussi juste que partout, et la piastre demandée [illegible] ici.

Nous savons comment.

Le salaire de 75 cents en temps ordinaire et de $40 par mois pendant la roulaison; le don de la maisonnette, du jardin, du bois de chauffage, de deux arpents de terre pour la culture personnelle du travailleur; le prêt des outils aratoires et des mules de l'habitation le samedi, et d'autres faveurs encore, tout cela élève le salaire bien au-delà d'une piastre par jour. Les travailleurs du Nord n'ont pas de semblables avantages. En plus, il n'y a point de morte saison en Louisiane, et l'hiver est doux et [illegible].

La grève est donc inconnue dans de telles conditions.

La *Sentinelle* de Thibodeaux dit que si la crevasse du bayou Lafourche n'est pas bouchée, trois ou quatre cents familles seront obligées de quitter leurs résidences.

Nous lisons dans le *Courrier* des Opelousas:

Le député shérif Herpin, de la paroisse Vermillion, ayant été accusé d'avoir tiré sur Fusilier, a été arrêté et logé dans notre prison de paroisse. Le verdict du coroner constate que Fusilier est mort de blessures infligées par Herpin et d'autres individus inconnus. On ne connaît pas encore, croyons-nous, quels sont ces individus.

Nous remercions ceux de nos confrères des paroisses qui ont complimenté l'*Abeille* de sa nomination et en particulier le *Courrier* de Houma qui l'a fait en termes flatteurs et sympathiques.

Le *Courrier de Houma* annonce qu'il publiera en français les principales lois intéressant les campagnes; les lecteurs de cette intéressante feuille lui tiendront certainement compte de ce sacrifice.

Nous empruntons à notre confrère les nouvelles favorables qui suivent des récoltes:

Nous avons visité les bayous Terrebonne, Black, DuLarge et Grand Caillou. Partout les récoltes ont une apparence magnifique.

La canne, particulièrement, promet une récolte exceptionnelle, le plant de l'année est, au dire des vieux habitants, de 2 mois en avance sur les années précédentes; les souches, quoique moins avancées, ne promettent pas moins un bon rendement.

D'après nos calculs, et ceux des plus notables planteurs de la paroisse, il y a tout lieu de croire, si nous avons la chance d'échapper à un fléau quelconque, que le chiffre de 25,000 boucauts que nous avions donné, il y a un mois, sera dépassé.

M. John Calder, marchand commissionnaire à la Nlle Orléans était à Houma ces jours derniers, il nous a dit que jamais, depuis 20 ans qu'il fait des affaires avec les planteurs, il n'avait vu une si belle perspective. La récolte à son avis serait de 12 pour cent supérieure à celle de 1878 qui était elle-même exceptionnelle.

En outre, les habitants ont planté une plus grande quantité de maïs, ce qui sera une grande économie pour eux, sur les frais de la récolte de l'année prochaine.

Si l'on considère cette brillante perspective, jointe à celle non moins belle, du Canal de Navigation par où doit passer la prochaine récolte, avec un bénéfice net de 50 pour cent sur le fret, on doit en conclure que les beaux jours de prospérité de la Louisiane ne sont pas tous passés. Il en reste encore pour nous, et pour nos petits et arrière petits neveux.

Pour le foie, il n'est pas de remède supérieur au Malakoff Bitters.

Pour le soulier le plus élégant allez à l'Etoile Rouge.

Un duel avec un vautour.—Nîmes, 29 mars.—Ces jours derniers, un paysan des environs de Nîmes revenait chez lui par la forêt de Malmont. Il se trouva tout-à-coup en présence d'un énorme vautour blessé et mourant de faim.

Le brave homme en eut pitié et voulut s'approcher. Mais une bonne action ne trouve pas toujours sa récompense, faut-il croire. A peine le vautour avait-il aperçu le geste du paysan que, retrouvant ses forces, il se précipitait sur lui. Un véritable combat s'engagea alors entre l'homme et la bête, combat épique dans lequel l'homme finit par avoir le dessus, mais non sans avoir été cruellement déchiré. Un dernier coup de bâton eut raison de l'oiseau de proie, qui tomba pour ne plus se relever.

Il est peu probable que cet honnête paysan devienne jamais membre de la Société protectrice des animaux.

—Les mots de la fin.

Echos de la foire au pain d'épices, du *Charivari*:

Une dame colosse termine ainsi son boniment, en exhibant un monstrueux mollet:

—Encore, mesdames et messieurs, remarquez que j'ai maigri de plus de douze livres depuis trois mois que j'ai eu la douleur de perdre mon mari.

Ce deuil, évalué en kilos, m'a touché jusqu'aux larmes.

J'ai recueilli aussi au vol un mot de voyou qui n'est pas dépourvu de pittoresque.

Il marchandait un morceau de pain d'épice.

—De quoi? Six sous! Autant prendre de l'eau de Sedlitz, alors!

—Du *Passant*:

Un instant après qu'on est passé au salon pour prendre le café, une dame se trouve en présence de l'un de ses amis, géographe distingué, et, souriante:

—Je ne vous avais point vu à table, mon ami. Ces surtouts de fleurs cachent les visages les mieux aimés. Où étiez-vous donc?

Le géographe répond gravement:

—Au sud-ouest de l'amphytrion.

Chaussez vos enfants à l'Etoile Rouge.

—Le [illegible], de Rome, constate l'existence, en [illegible], d'éléments divers, polonais, [illegible] et ultramontains, qui [illegible] la revanche de 1866 sur l'Allemagne. Leur but serait d'opérer cette puissance, par la rupture de l'entente austro-allemande. Suivant ce journal, l'hypothèse d'une alliance austro-française serait un des éléments de cette combinaison, qui comprendrait aussi une alliance avec la Russie. Comme on le voit, c'est à Vienne que se trouve actuellement la clef de voûte de la situation européenne.

—Les jésuites ont acheté, au prix de 125,000 fr., un magnifique château près de Madrid. Ce château appartenait au duc d'Osuna. On croit qu'il est destiné à recevoir les jésuites de France.

—Le *Propagateur* du Nord et du Pas-de-Calais dit qu'on a arrêté à Tourcoing, Martin Mayer, âgé de quarante-deux ans, mendiant allemand, suspect d'espionnage.

—On pourrait faire tout un poème en vers alexandrins, avec les noms des indigènes qui composent le Conseil général, récemment créé dans l'Inde française.

Extrait dont quelques-uns:
M. Chanemougavélayoudamodéliar!...
M. Paludiecandalsmayoubal!...

Parmi les fonctionnaires de la colonie, se trouve un commissaire de police, qui répond au nom mélodieux de Natgnand-Gunnapregamnapoullé!

Ces gens-là doivent mettre une heure à se souhaiter le bonjour!

—On sait qu'aux termes de la loi du 27 février l'Académie française doit envoyer un délégué au conseil supérieur de l'instruction publique. Nous apprenons que plusieurs membres de l'illustre compagnie ont l'intention de désigner pour leur représentant M. Jules Simon.

Si vous avez un ami souffrant du rhume, dites-lui d'essayer le Cough Syrup du Dr Bull. Il vous en saura de la reconnaissance. Prix: 25 cents.

SOCIÉTÉ SANITAIRE.

Souscriptions reçues jusqu'à date.

Moore, Hyams & Co.	$150
Joseph Ries	10
G. Wolf	5
Mme Hugo Redwitz	50
Jos Miltenberger & Co	10
Campbell Lins, A't Meridian, Agent	[illegible]
London & Liverpool & Globe Ins. Co	[illegible]
D. Fatjo & Co	100
A. Thomson & Co	100
E. Dubois & Co	25
H. DeVerges & Co	25
Felix Loeb	10
Rybeski & M[illegible]	10
Queyrouze & Bois	10
Laurent Lacassagne	10
Creevy & Dunbar	100
L. C. Keever	25
Wheeler & Wilson Manufacturing Co	25
John Ca dar & Co	50
W. E. Murphy	50
E. Belden	50
Faisant un total de	$1560

17 avril 1880. JOHN C. HENDERSON, Secrétaire.

Splendide assortiment de bottes Franché pour dames et pour fillettes, à l'Etoile Rouge.

Décédé le 17 avril 1880, à 2 heures de l'après-midi, HENRI ROBIT, âgé de 42 ans. Les amis et connaissances ainsi que ceux des familles Lobit, Percy, Mitchell, Pemberton et Charpentier et les membres de la batterie Lafleur C. S. A. sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu dimanche, le 18 avril 1880, à 4 heures. Le convoi partira de sa dernière résidence, No 29 rue de la Paix.

Décédé, hier, le 17 avril 1880, à l'âge de 36 ans, MARCELLIN GIRARD, natif de la Louisiane. Ses amis et connaissances sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, à 4 heures de l'après-midi. Le corps est exposé rue Cadiz, entre les rues Celyale et Chestnut.

Les journaux de la Pointe Coupée sont priés de reproduire.

A la mémoire de DANIEL LOBRE, Jr.

Décédé à la Nouvelle-Orléans, le 12 avril 1880, à l'âge de dix-neuf ans.

Pour toi qui n'as rien à craindre, la mort n'a rien d'affreux, et si jamais cette profonde vérité doit s'appliquer à quelqu'un, c'est bien à toi, JEUNE AMI, dont nous déplorons en ce moment la perte irréparable. Doué d'un caractère élevé, possédant un cœur droit, tu recherchais et admirais tout ce qu'il y avait de pur, d'aimable et de bon dans la vie, sans hésiter à condamner ce que tu crus y reconnaître comme injuste, méchant ou défectueux. Ton affection était de celles [illegible]: c'est-à-dire, ardente, dévouée et désintéressée... Fils unique, enlevé à la fleur de l'âge, à l'amour de tes parents désolés, et à une carrière que tu eusses certainement bien remplie, tu emportes avec toi bien des espérances.

Si mon amitié a saisi cet humble tribut à ta mémoire, c'est qu'elle comprend qu'elle lui doit [illegible] tombe fraîchement ouverte, [illegible] au Trône de l'Immortalité.

Nouvelle-Orléans, 18 avril 1880. F. ADAIR.

IN MEMORIAM.

Salle de la Compagnie de Pompe à vapeur, Vigilant No. 3.

Nlle-Orléans, 16 avril 1880.

A une réunion de cette compagnie tenue le 11 du courant, le comité soussigné a été nommé pour rédiger des résolutions de regrets au sujet de la mort de notre frère exempt, membre et ex-trésorier, JACOB JACOBS.

Attendu que le Tout-Puissant dans sa sagesse infinie, a jugé à propos de rappeler à lui un de nos membres les plus anciens et les plus respectés; et, attendu que par la mort de JACOB JACOBS la compagnie a perdu un membre bon, honnête et fidèle et la communauté un bon citoyen, en conséquence,

Il est résolu que nous regrettons profondément et sincèrement la mort prématurée et inattendue de notre digne camarade, et que nous offrons nos plus cordiales sympathies à sa famille et à ses parents dans la cruelle épreuve qui les atteint.

Résolu, en outre, que ces résolutions soient inscrites aux archives de la compagnie, qu'une copie en soit transmise à la famille affligée du défunt, et qu'elles soient aussi publiées dans l'Abeille de la Nlle-Orléans, dans le N. O. Times et la Gazette Allemande.

JNO. RILEY, chairman,
W. J. D. HOWARD,
JNO. SIGRIST,
WM. NUSSBAUM,
WM. A. GARLEPIED,
comité.

18 avril.

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré à l'église Ste-Anne MARDI, 20 de ce mois, à 7 heures du matin, pour le repos de l'âme de feu DANIEL GILBERT LOBRE. Les parents du défunt et les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à y assister.

18 avril—2f

Sociedad Union Española de Beneficencia Mutua.—Los socios y miembros de esta sociedad se reunirán en Asamblea General Extraordinaria el DOMINGO, 18 del corriente, á las 7 de la tarde, en el local de costumbre, para tratar de una fiesta campestre en beneficio de los fondos y para acordar algunos Reglamentos [illegible].

Por orden del Sr Presidente. A. ALVAREZ GALAN, Secretario. 16 avril—3f

Bureau de la Compagnie du chemin de fer d'Orléans. Nlle-Orléans, 18 avril 1880.—La Compagnie, prenant en considération le confort de ses clients et voulant remplir une lacune dans son service, a résolu de placer sur la ligne des chars spéciaux pour les fumeurs. Elle annonce aussi au public que désormais les chars stationnant à la Statue de Clay partiront toutes les quatre minutes.—Les jours de pique-nique au Jardin Magnolia, des chars seront stationnés pour l'utilité du public au pied de la Grande Route St-Jean et du Bayou. 18 avril—3f

AVIS SPÉCIAL.—Société [illegible] de Bienfaisance Mutuelle de la Nlle-Orléans.—Les officiers et membres de cette société sont respectueusement notifiés de s'assembler AUJOURD'HUI, 18 avril, à 3 heures de l'après-midi, à la salle de la société pour participer à la seconde assemblée générale de la société. Ponctualité requise. Par ordre du Président. L. CIPRIANI, secrétaire. 18avril—

AVIS.

La mort de M. HENRY COMMUNY ne sera suivie d'aucune interruption dans notre commerce d'eau de seltz, [illegible] comme par le passé. [illegible] le même patronage libéral [illegible] la continuation.

SUCCESSION JOHN COMMUNY, No 209 rue Nord Rempart. 16 avril—2f

On Demande

A TROUVER DES PERSONNES qui désirent prendre de la couture chez elles [illegible].

EAU de SUEZ.
VACCINE DE LA BOUCHE.
Eau Dentifrice sans rivale.

Supprime à l'instant même et pour toujours les MAUX DE DENTS;
Et, par conséquent, l'AURIFICATION, le PLOMBAGE et l'EXTRACTION des dents;
Maintient jusqu'à la fin les DENTS INTACTES et BLANCHES;
Assure jour et nuit, la PURETÉ de l'haleine;
Supprimer toute mauvaise odeur, y compris celle du TABAC: telle est la mission que, depuis dix ans, l'EAU DE SUEZ remplit avec un succès toujours croissant.
Vente en gros et en détail à la pharmacie St-CYR FOURCADE, 215 Canal, coin Rampart.
18avril—3m—Di

IMPORTATION DIRECTE.
LES HERITIERS DE
J. LEVOIS
138 rue du Canal.
ONT le plaisir d'annoncer à leurs clients qu'ils ont reçu par le steamer "Mississippi," un grand envoi de nouveautés en:
GRENADINES SOIE NOIRE brochée,
GRENADINES et CACHEMIRES couleurs à raies.
SATINS FANTAISIE et unis.
CRÊPES et CRÊPES Yokohama.
RAYONNAISES couleur, nouvelles nuances.
ORGANDIS IMPRIMÉS français.
Des délais inévitables ayant retardé l'envoi de ces articles, et la saison étant très avancée,
Nous les offrirons à des prix très réduits
afin d'en faciliter le prompt écoulement.
18 avril—

PRINTEMPS! ÉTÉ!!
ONE PRICE
Clothing Store,
195, 197, 199 Old Levee, coin Ste-Anne.
NOUS offrons en vente à partir de Samedi, 17 avril, le plus bel assortiment d'HABILLEMENTS tout faits pour hommes, jeunes gens et enfants, aux prix les plus avantageux de la ville. Toutes nos étoffes ont été commandées aux mois de novembre et décembre, c'est-à-dire avant la hausse.
Tout notre stock est frais et fait avec goût.
CHAPEAUX!
Immense assortiment de CHAPEAUX DE PAILLE. Une ligne complète de Chapeaux de laine, feutre, Chapeaux de soie, haute forme, [illegible] dans aucun autre magasin en ville.
Première Communion!
Habillement complet pour Première Communion: Paletot alpaca, Pantalon blanc, Gilet piqué blanc, Cravate en bonne qualité, coupe élégante, tout pour $4 00.
Habillements sur commande!
Des ouvriers de premier ordre sont chargés de la commande. [illegible]
Articles de toilette, Malles, Valises, Chemises blanches et couleur, etc., etc., etc.
MICHEL LION,
Coin Levée et Ste-Anne.
P.S.—Demande de Soixante quinze Tailleurs de [illegible]—20 pour Paletots, 20 pour Gilets, 35 pour Pantalons.
17 avril—

B. TREMOULET,
7 - - RUE DECATUR - - 7
VIS-A-VIS LA POSTE.
—IMPORTATEUR—
VINS FINS, COGNACS, WHISKIES, RHUMS, CHAMPAGNES, BIÈRES, EAUX DE VICHY, APOLLINARIS, &c., &c.
VINS DE GRANDS CRUS EN Futailles et Caisses d'Origine.
SPÉCIALITÉ
Vins en Bouteilles et par Gallon.
BORDEAUX—La douzaine bouteilles, y compris le verre,
De $3 50, $4 00, $5 00, $6 50, &c. au gallon, $1 25, $1 50 &c., &c.
CALIFORNIE—Au gallon, 70, 80, 90 cents.
Bouteilles reprises au coût.
LIVRAISON GRATUITE.
Le public est invité à visiter mon établissement avant de se pourvoir ailleurs.
MAGASIN DE DÉTAIL, RUE DECATUR, No 7.
ENTREPOT, IMPORTERS BONDED WAREHOUSE.
4 avril—D—PP

R. F. SLATTERY, 61 rue du Camp, fond électrotypes de Livres Blancs, [illegible], Annonces, etc. Grave sur bois. Plus de 20 douzaines de titres pour les journaux. Vignettes pour toutes sortes d'industries et d'affaires, convenables pour comptes, cartes, annonces, etc.

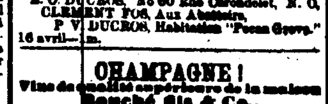

PATURAGE DE P. V. DUCROS.
HABITATION MERRITT.
Enclos de 600 Arpents. L'Eau et l'Ombre en Abondance.
S'adresser à E. O. DUCROS, No 60 Rue Carondelet, N. O.
CLEMENT FOS, Aux Abattoirs,
P. V. DUCROS, Habitation "Pecan Grove."
16 avril—1m.

CHAMPAGNE!
Vins de qualité supérieure de la maison Bouché fils & Co., à Mareuil-sur-Ay.
DRY VERZENAY Napoléon's Cab't.
Maximum, sec, cuvée spéciale.
En bouteilles, ½ bouteilles, ¼ bouteilles.
A vendre par E. J. HART & CO., Seuls agents à la Nlle-Orléans, 73, 75, 77, 79 rue Tchoupitoulas.

EAUX DE VICHY.
Célestins ou Hauterive—Pour la goutte, les rhumatismes, les maladies des reins et de la vessie, &c.
Grande Grille—Maladies du foie, &c.
Hôpital—Maladies de l'estomac, &c.
L'eau des Célestins est spécialement recommandée comme eau de table à cause de ses propriétés digestives et de son goût agréable.
EAU DE FRIEDRICHSHALL.
(Bitter Water)
Recommandée par les médecins les plus distingués contre les migraines, les maux d'estomac, les fièvres de marais, &c.
A vendre par E. J. HART & CO., Seuls agents à la Nlle-Orléans, 73, 75, 77, 79 rue Tchoupitoulas.
2 avril—1an,D,Mer,V

Liste des lettres [illegible] restant au Bureau de la Poste le Dimanche 18 Avril 1880.
OUVERT LE DIMANCHE DE 9 A 11 HEURES DU MATIN.

Abbate Giuseppe, [illegible] Giorgio, [illegible], [illegible] Antoine, [illegible], [illegible] Auguste, [illegible] C. [illegible], Gonzales y Velaque Enr., [illegible], Harrison Frank, [illegible]; Lana Giacomo, Margherita Arcangela, Marin Domenico, Merrigie Emilio, Macedo Henry, Reyes T. T., Rodriguez Arturo, [illegible], Soto Francesco, [illegible].

LISTE DES DAMES.
Dionis Angelina, [illegible], [illegible].

VICTOR HUGO.
Conférence et récitations par L. LEJEUNE,
ODD FELLOWS HALL,
Mercredi, 21 avril,
à 8 heures du soir.
Entrée....50 cents.
18 avril—3f

A CEUX QUI SOUFFRENT
—DE—
RHUMATISMES, DE LA GOUTTE ET DE NEVRALGIES.
Le seul remède sûr et prompt est la
MIXTURE ANTI-RHUMATISMALE
DE JURGIELEWICZ!
Ce médicament ne manque jamais de déterminer un SOULAGEMENT PRESQUE IMMÉDIAT et, dans la plupart des cas, elle amène des GUÉRISONS PERMANENTES.
LA MIXTURE ANTI-RHUMATISMALE DE JURGIELEWICZ
se vend depuis vingt ans et s'est acquis une réputation que n'égale celle d'aucun autre remède. Parmi les milliers de témoignages que je pourrais fournir, je ne citerai que ceux qui suivent:
Nous, soussignés, avons fait usage de la MIXTURE ANTI-RHUMATISMALE DE JURGIELEWICZ, et certifions qu'elle possède réellement les propriétés médicales que déclare l'annonce, et nous la recommandons en conséquence très cordialement à ceux qui souffrent:
MAXEY MEY, Summit, Pike county, Miss.
Capt. C. V. CORNING, bark Glenside, Portland, Maine.
ADOLPH C. LOEPER, proprietor Loeper's Park.
A. KIMMEL, 462 Carondelet street.
WM. BOYER, 225 Front Levee street.
HUG. CHARBONNEAU, Jr., receiving clerk Morgan's Louisiana and Texas Railroad.
G. L. St. CYR, 207 Bourbon street.
J. W. E. MURPHY, "Post-Office Saloon," 13 Dauphine street.
JOHN ROSS, 153 Camp street.
Capt. BOYD ROBINSON, 410 Rampart street.
JACOB ZEILE, 224 Tchoupitoulas street.
Col. DAN'L A. WILSON, general agent Louisville Railroad.
Col. SAM'L G. GRASTY, Atlanta, Ga.
JOHN SCHELLANG, 360 Magazine street.
J. E. KREBS, Scranton, Miss.
Je prie le public de vouloir bien s'assurer, avant d'acheter, que la MIXTURE est bien la mienne. Mes flacons portent une enveloppe verte, et j'en suis le seul propriétaire. Tout médicament, présenté comme le mien, enveloppé d'un autre papier, et donné comme la propriété d'un autre que moi, est une contrefaçon.
W. L. JURGIELEWICZ,
SEUL PROPRIÉTAIRE.
Coin Thalia et Magazine, NLLE-ORLÉANS.
A vendre chez tous les principaux pharmaciens. Prix, $1 50 le flacon. 3Nov—1m

ACCORDEZ-NOUS
UNE VISITE,
EXAMINEZ
Nos Marchandises
ET
Comparez nos Prix.
Marchandises fraîches,
Grande Nouveauté,
Maison bon marché.
Notre "STOCK" immense de VÊTEMENTS confectionnés à la dernière mode pour Hommes, Jeunes gens et Enfants, est au complet et sera vendu à des prix TRÈS RÉDUITS sans tenir compte de la hausse.
HABILLEMENTS complets, en casimir fantaisie de toutes qualités.
HABILLEMENTS en diagonale unis et façonnés de tous genres.
Assortiment complet d'HABILLEMENTS en drap noir.
Grand assortiment de PANTALONS casimir fantaisie à $2.00 et au-dessus.
SURTOUTS en toile pour hommes.
Grande variété de VÊTEMENTS en casimir et en toile pour
Garçons et Enfants de 3 à 9 ans.
Habillement pour Première Communion
Composé de Paletot alpaga noir, Pantalon coutil blanc, Gilet Piqué blanc } à $4.00.
Notre département de Lingeries pour Hommes et Garçons est des plus variés, et comprend une grande variété de genres et de dessins en
Chemises blanches et couleur,
ainsi que Faux-cols en toile, Poignets, Cravates blanches brodées et unies, Mouchoirs en soie, Cravates et Echarpes en soie noire et en couleur, Bretelles, Bas, [illegible], &c. &c.
Aussi: Malles, Valises et Parapluies.
Grand choix de Chapeaux et Casquettes pour hommes et enfants à des prix très modérés.
Nous avons toujours en mains un bel assortiment de DRAPS et CASIMIRS spécialement pour
Vêtements faits sur mesure.
Un COUPEUR de premier ordre est attaché à l'établissement.
CONVENANCE GARANTIE.
C. LAZARD,
Nos 213, 215 et 217
Vieille-Levée,
PRÈS DUMAINE,
En face du Marché Français.
17 avril—1m

MM. DELON FRÈRES,
Diplomés des Facultés de Paris.
LE
Treizième et Dernier Cours
Pour la guérison du Bégaiement et autres défauts de prononciation.
Ouvre LUNDI 19 AVRIL.
172 Carondelet Street.
Succès certifiés.—3 élèves guéris à la Nlle-Orléans.
11 avril—6f

On demande

UNE Française fine parisienne serait prête [illegible] pour s'occuper d'enfants déjà un peu grands, et pour coudre. Il faut donner [illegible] l'adresse de la personne qui sera employée, [illegible] par lettre au bureau de l'Abeille, aux initiales M. E. R. [illegible]

ENSEIGNEMENT.

M. ALPHONSE CANONGE, ancien principal [illegible] de l'école supérieure, et [illegible] des écoles publiques du Second District, offre ses services [illegible] aux familles pour des leçons particulières. [illegible]

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE A L'ENCAN D'OBJETS MIS EN GAGES.
Etat de la Louisiane vs. Citizens' Savings Bank.
No. 10,319—Cinquième Cour de District, Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR, NICHOLAS J. HOEY, encanteur—Bureaux, rue Carondelet, No 17—JEUDI, 29 Avril 1880, à 11 heures A. M., au bureau des encanteurs, No 17 rue Carondelet, entre Canal et Commune, en vertu de deux décrets de l'honorable Cinquième Cour de District, Paroisse d'Orléans, en date, respectivement, du 2 janvier 1880 et du 9 avril 1880, et en vertu aussi de l'annonce suivante des commissaires-liquidateurs de la dite Banque, conformément avec les articles de corporation de cette dernière, seront vendus, à l'enchère publique, les objets de bijouterie, certificats d'écoles, mandats sur la ville, etc., mis en gages et décrits ci-après; to wit, les objets tels qu'ils sont numérotés et décrits, à savoir:

ETAT DE LA LOUISIANE vs. CITIZENS' SAVINGS BANK. } No 10,319—Cinquième Cour de District, Paroisse d'Orléans.

Les personnes ci-dessous nommées sont, par le présent avis, informées que les objets décrits ci-après mis en gages par elles respectivement à la Citizens' Savings Bank, et qu'à moins qu'elles ne les retirent avant le jour de vente ci-dessus fixé, les soussignés, commissaires liquidateurs de la dite Citizens' Savings Bank, par le ministère de Nicholas J. Hoey, encanteur, Jeudi, 29 avril 1880, à 11 heures du matin, au bureau de Hoey & O'Connor, encanteurs, No 17 rue Carondelet, en vertu d'un et conformément à un décret de l'honorable W. H. Rogers, juge de la Cinquième Cour de District de la Paroisse d'Orléans, rendu dans le procès ci-dessus mentionné, en date du 2 janvier 1880, procéderont à la vente à l'enchère publique, aux plus forts enchérisseurs, des objets, ci-dessous décrits, mis en gages et sujets à confiscation comme il est dit plus haut, à savoir:

(Signé) P. H. LEGENDRE, THOS. HASAM J., JOHN COCKREM, } Commissaires-liquidateurs.

—BIJOUX.—

Nos.	Par qui mis en gage.	Date de la mise en gage.	Objets en gage.	Sommes dues.
153	W. P. Clark	13 Janvier '79	Bague en diamant	$ 43 00
160	L. Marsh	3 Février "	Montre en or	17 50
1[illegible]	E. A. Pickrell	23 " "	Bague	7 50
169	S G Grever	24 "	Argenterie	12 00
174	Jno Hoffman	11 Mars "	Montre en or	30 40
175	Mme J M Leam	11 " "	Médaillon et épinglette	11 50
181	Frank Rogers	6 Mai "	Chaîne et cachet	22 50
201	S G Mather	2 Juin "	Argenterie	15 00
203	Bask	3 " "	Boucles d'oreille	[illegible]
204	A Burdeau	9 " "	Médaillon, Bague Crayon	3 10
207	T V Devoe	17 " "	Chaîne et médaillon	12 40
209	C M Morales	24 " "	Argenterie	21 50
210	A B Van Camp	7 Juillet "	Montre et chaîne	56 00
214	E V Finch	8 Février "	Bague en diamant	30 00
223	J L Manthieu	14 " "	Bracelet en or	19 20
245	E Farley	13 Août "	Montre en or	12 30
246	C M Morales	18 " "	Bague en diamant	[illegible]
267	H Fontaine	16 Sept. "	Montre, chaîne et bague	19 00
273	O A Pierce	16 " "	Quatre Bagues	1 00
277	Jos J M Kernan	19 " "	Bague en diamant	27 30
290	E J Toledano	30 " "	Montre en or	25 60
	Wm Arms	26 Octobre '78	Médaillons en or	120 00
	J A Hagney	21 Février '79	Bague, argenterie et montre	202 75
	H Raty	11 Décem. '78	Montre en or	41 00

—Billets garantis par des Certificats d'Ecoles.—

Certificats d'Ecoles.	Par qui mis en gage.	Date de la mise en gage.	Date de la confiscation.	Sommes dues.
$ 36 00	M Brooks	20 Février '79	30 Avril '79	$ 17 50
84 00	A W Brown	27 Juin '79	8 Mars '79	48 00
288 00	Eliza Clark	25 Juillet '78	Août '78	193 00
108 00	Mme S Criswell	18 Mai '78	Juin '78	100 45
180 00	M E Chevallie	30 Jan '77	Mars '79	137 00
46 00	L E Chevallon	20 Juillet '77	Août '77	16 00
177 80	K M Cooney	20 Mars '77	Fév '78	78 97
198 00	E Clark	20 Janvier '77	Mai '78	84 34
60 00	A Caldwell	16 Octobre '78	Oct '78	[illegible]
300 00	M D Cooper	1 Janv '78	Mars '79	[illegible]
84 00	G M Donovan	17 Janv '77	Fév '78	[illegible]
200 50	Mary Dowty	20 Janv '77	Mars '77	66 75
54 00	A A Finch	25 Nov '78	Janv '79	127 00
140 00	F A Golden	25 Nov '77	Fév '79	46 00
172 00	M F Girard	4 Août '77	Juil '79	76 00
215 00	E B Hunt	15 Avril '77	Nov '77	74 46
180 00	M W Hodgkins	10 Février '77	Fév '77	[illegible]
50 00	F B Hooper	27 Octobre '77	Janv '78	132 00
187 00	M E Jacob	26 Juillet '77	Août '77	38 00
800 00	Adolphe Jacquet	1 Juin '77	Fév '78	[illegible]
354 33	E L Lasley	21 Mai '77	Mars '78	372 12
80 00	L Lynch	Août '78	Mai '77	125 [illegible]
54 00	S Lytle	8 Mai '77	Fév. '78	40 00
160 00	M E Mallon	25 Janvier '77	Avril '78	[illegible]
127 60	M Mason	1 Juin '77	Juillet '78	184 40
415 00	J E O'Brien	1 Juillet '78	Août '78	76 72
84 00	E O'Hara	30 Octobre '78	Mai '77	106 30
108 00	L H Pittman	14 Juin '78	Juillet '78	27 00
72 00	E Parker	15 Mars '77	Sept. '77	21 00
52 50	J C Robinson	6 Août '77	Juillet '79	[illegible]
173 00	J E Steel	20 Janvier '77	Janv. '78	[illegible]
54 00	C Thezan	4 Nov. '78	4 Oct. '77	91 75
54 00	M Westerfield	7 Mars '78	Juin '79	16 00
106 00	H Woods	24 Fév. '78	16 Août '78	14 40
180 00	E C Williams	10 Jan. '78	Juin '78	84 30
198 00	E Wagner	1 Mai '78	Juin '78	78 12
100 00	Prm. Bds. E Wagner	1 Mai '78	Juin '78	106 54
20 00	Prm. Bds. M D Cooper	1 Janvier '78	Mars '79	
4 00	Warrant Con. Bonds			

Mandats sur la Ville (New Orleans City Time).
$415 00 pour le mois d'Août 1873.
188 50 pour le mois de Novembre 1873.

Conditions—Comptant à la vente.

18 avril—18,24,29

P. P.
PARASOLS PEINTS!
Ombrelles brodées, Ombrelles garnies de dentelles, Ombrelles à franges, Ombrelles nuance claire ou sombre, En-tout-cas.
BAS NOUVEAUX: ÉTOFFES NOUVELLES POUR ROBES, ÉVENTAILS NOUVEAUX, PANIERS ET JUPONS EN CRIN, CORSETS, GANTS, MITAINES, NŒUDS, CRAVATES, DENTELLES, COLLERETTES, ÉVENTAILS, ETC.
E. H. ADAMS & BRO.,
MARCHANDISES FRAICHES et de PREMIER ORDRE. PRIX RAISONNABLES.
304 RUE MAGAZINE, [illegible] au-dessus de la rue St Andrew.
11 avril—3 dim

LA MAISON
POPULAIRE
L'ETOILE ROUGE
CHAUSSURES
EN TOUS GENRES,
POUR DAMES DEMOISELLES,
ENFANTS, MESSIEURS et
JEUNES GENS.
Département Spécial
DE
CHAPEAUX
EN PAILLE, EN FEUTRE ET
EN LAINE,
Pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants.
Articles de Voyage!
ARTICLES de VOYAGE!
MALLES, VALISES, Etc, Etc.
Les catalogues sont expédiés sur demande dans toutes les parties du pays.
La maison vend à prix fixe.
On rend l'argent pour tout article qui, avant usage, a cessé de plaire.
Le Magasin est ouvert le DIMANCHE jusqu'à une heure.
ARTHUR DUBREUIL, Propriétaire.
4 avril—

Pour les meilleurs portraits
PROCÉDÉ LAMBERT, patenté,
Ceux dont les couleurs ne s'effacent jamais.
[illegible]
LILIENTHAL,
Seul concessionnaire du b[illegible] pour l'Etat de la Louisiane.
11avril—1an

LIBRAIRIE FRANÇAISE.
HÉBERT & Cie.,
H. BILLARD,
SUCCESSEUR.
PAPIERS PEINTS.
ALEX. DUMAS FILS,
La Question du Divorce,
17e édition,
[illegible]
LE PÈRE DIDON,
De l'ordre de St-Dominique,
Indissolubilité et Divorce,
4e édition,
$1.00.
EMILE ZOLA,
NANA,
38e édition,
$1.00.
Abonnement à la lecture.
GRANDE RÉDUCTION DE PRIX.
4 janv—

TAPIS. TOILES CIRÉES.
NATTES DE CHINE.
ELKIN & Co.,
166.........Rue du Canal.........166
Ont un grand assortiment des marchandises ci-dessus.
Aussi, STORES et RIDEAUX DENTELLE, CORNICHES et TRINGLES A CORNICHES, NATTES COCO et NAPIER.
Aux prix les plus réduits.
11avril—3mPP

CHARLES JACQUES.
Restaurant français,
54 Ouest-Quinzième Rue,
Entre University Place et Cinquième Avenue, New York.
DINER, Table d'Hôte, un dollar; Menu varié tous les jours; Potage, Hors-d'œuvre, Poisson, Entrées, Légumes, Rôti, Salade, Dessert, Fruits, Fromage, Café, Demi-bouteille de Vin, Vins fins des meilleurs crus.
Chambres et appartements à louer.
On sollicite le patronage des voyageurs venant de la Louisiane.
11avril—

NATTES, TAPIS,
TAPIS, NATTES,
Le plus grand stock qu'il y ait au Sud. Prix inférieurs à ceux de New York. Venez voir nos marchandises.
A. Brousseau's Son,
17......RUE DE CHARTRES......19
STORES,
Rideaux en dentelle et Dentelle Nottingham,
Articles pour Tapissiers,
Toiles cirées, Linoleum,
Nattes pour Rideaux,
Grande Variété.
18avril—

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 17 AVRIL—CLASSE No 32.
Tirage de 4 heures P. M.

60	52	23	31	27	64	42	33	60	67	32	37	72

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les journaux, [illegible] ont été faits en public [illegible] sous la surveillance de [illegible] Commissaires. [illegible] 17 avril 1880—4 heures P. M.
ADAM [illegible],
[illegible]
[illegible]